



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL

Carnet de projets

RÉGION OCCITANIE

Le mot du directeur général du Cerema

«**L**e Cerema fait le pari des territoires. C'est le sens d'une gouvernance désormais partagée entre les représentants de l'État et les élus locaux de ses 1 019 collectivités adhérentes. Elle s'incarne au plan national et au plan régional par les Comités d'orientation régionaux qui se tiennent une fois par an sous la responsabilité de nos directeurs territoriaux, Cyrille Portalez pour l'Occitanie.

L'activité de nos 10 directions territoriales est en prise avec la diversité des territoires, afin de mieux les accompagner face au défi de l'accélération du changement climatique.

Le Cerema est votre établissement, construisons le ensemble.»



Pascal Berteaud
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CEREMA



Le mot du directeur territorial

«**A**vec l'ensemble des collaborateurs de la direction territoriale Occitanie, nous sommes pleinement engagés aux côtés de nos partenaires territoriaux :

Pour coconstruire des solutions sur mesure qui répondent à vos besoins et aux problématiques nouvelles liées à l'évolution climatique.

Pour faire progresser les méthodes, produire des développements méthodologiques et tester avec vous des solutions nouvelles en nous appuyant sur notre pratique effective d'une ingénierie de terrain qui s'enrichit des connaissances de nos partenaires, sur nos chercheurs, sur notre pôle spécialisé en imagerie satellitaire, sur le réseau national que constitue le Cerema.

Pour capitaliser, partager, diffuser des retours d'expériences, confronter nos réussites et nos difficultés et ainsi aller plus loin dans le cadre de journées techniques partenariales,



Cyrille Portalez
DIRECTEUR TERRITORIAL
OCCITANIE

de webinaires spécifiques pour nos adhérents ou d'échanges dans nos communautés numériques sur notre plateforme Expertises Territoires.

Le cap de l'adaptation au changement climatique est clair. Les chemins pour y parvenir se déclinent au plus près des territoires. Nous sommes heureux de les imaginer avec vous.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance.»

Le mot du préfet et de la présidente de région



Pierre-André Durand
PRÉFET DE LA RÉGION
OCCITANIE, PRÉFET
DE LA HAUTE-GARONNE

« **L**e Comité d'orientation régional du Cerema en Occitanie incarne pleinement la gouvernance partagée de l'établissement, entre l'État et les collectivités territoriales adhérentes. Il permet d'orienter l'action locale du Cerema en s'appuyant sur une vision collective pour répondre tout particulièrement à l'enjeu de l'adaptation de notre région au changement climatique.

Le Cerema joue un rôle précieux en tant qu'expert, tiers de confiance et catalyseur pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux. Il intervient sur des thématiques clefs, telles que la sobriété foncière, la gestion patrimoniale immobilière, la mobilité inclusive et décarbonée, la prévention des risques naturels, la gestion des infrastructures et des ouvrages d'art, et la résilience des territoires littoraux. Autant de sujets qui répondent aux enjeux portés par le SRADDET et contribuent à une déclinaison territoriale de la feuille de route de la COP.

Le Comité d'Orientation Régional nous permet d'explorer de nouvelles pistes et de coconstruire les orientations prioritaires de l'année. C'est également l'occasion de partager des réalisations inspirantes en Occitanie.

Ensemble, nous avons à cœur d'œuvrer efficacement pour une transition juste et solidaire. »



Carole Delga
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
RÉGIONAL D'OCCITANIE



Inventaire dynamique des zones d'activité économiques du Grand Cahors

LE CEREMA AGIT

Le Grand Cahors a mené, avec l'appui du Cerema, un travail approfondi sur ses zones d'activités économiques (ZAE), en réponse aux obligations des lois "Climat et Résilience" et "Industrie Verte". Un inventaire exhaustif a été réalisé pour mieux connaître l'occupation actuelle des ZAE, identifier les disponibilités foncières et mieux valoriser les espaces déjà urbanisés. Ce travail s'appuie sur un nouveau module développé par le Cerema dans UrbanSIMUL, permettant de cartographier, suivre et actualiser dynamiquement les données. Les agents de la collectivité ont été formés pour s'approprier pleinement l'outil et faire vivre cet état des lieux au fil du temps.

– *Chef de projet*: Frédéric Pardo



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Dans une démarche de préservation de la ressource foncière, nous avons besoin d'avoir une vision claire et précise de l'état réel de nos zones d'activités économiques. Grâce à l'accompagnement du Cerema, nous disposons désormais d'un inventaire précis et d'un outil simple pour suivre leur évolution. Cela nous permet d'anticiper, de mieux dialoguer avec les entreprises et de construire une stratégie de développement plus efficace, sans étendre inutilement nos emprises sur des espaces naturels ou agricoles. C'est une démarche utile, concrète et directement opérationnelle pour nos équipes.

Elle nous aide à concilier développement économique et sobriété foncière, dans une logique efficace d'aménagement durable de notre territoire. »



Denis Marre

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU GRAND
CAHORS – EN CHARGE DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion du patrimoine immobilier de Mas-Saintes-Puelles

LE CEREMA AGIT

À la demande de la commune de Mas-Saintes-Puelles, le Cerema et l'Agence Technique Départementale de l'Aude ont collaboré pour créer un outil simplifié et ergonomique de gestion du patrimoine immobilier. Face au besoin de mieux anticiper les travaux de gros entretien et de renouvellement, le Cerema a conçu un outil simple, fonctionnel et adapté aux réalités communales. Chaque bâtiment fait désormais l'objet d'une fiche de visite structurée, évaluant sa vétusté et ses composants essentiels. Cet appui méthodologique permet à la commune de mieux planifier ses investissements et d'améliorer la gestion de ses équipements publics dans la durée.

– *Cheffe de projet*: Nathalie Lara



Jean-Christophe Lopez
CHARGÉ DE MISSION
BÂTIMENT ET ESPACES
PUBLICS – AGENCE
TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
DE L'AUDE

«**P**our répondre au besoin exprimé par la commune, nous avons rapidement fait le constat qu'il n'y avait pas d'outil adapté sur le marché ou plutôt que les outils existants étaient surdimensionnés par rapport aux attentes de la commune. L'ATD ayant adhéré depuis l'ouverture du Cerema aux collectivités, nous avons souhaité expérimenter une première piste de collaboration sur ce thème et avons donc proposé d'avoir recours à l'expertise du Cerema avec l'intention de répondre conjointement. L'ATD11 a formalisé le besoin et a coordonné les actions mises en œuvre avec le Cerema, tout au long de la co-construction de l'outil. La prestation du Cerema portant sur un bâtiment servant de prototype à l'outil, celle de l'ATD se poursuivra par la transposition de la méthode sur les autres bâtiments de la commune.»

LES ÉLUS ENGAGÉS

«**L**a commune de Mas-Saintes-Puelles a identifié le besoin d'outil simplifié de gestion du patrimoine immobilier. Ne disposant pas des moyens pour un progiciel coûteux et inadapté pour une petite commune, nous avons bénéficié d'un accompagnement du Cerema et de l'ATD pour développer un outil "Excel" simple, efficace et autonome. Il permettra de mieux gérer les bâtiments communaux et d'objectiver les choix d'investissement. Nous sommes particulièrement

heureux de ce partenariat, qui constitue une avancée concrète dans notre démarche de transition écologique et reflète notre volonté de bâtir un avenir durable avec des partenaires engagés.»



Isabelle Siau
MAIRE DE
MAS-SAINTES-PUELLES

Gestion du patrimoine routier de la Métropole de Montpellier

LE CEREMA AGIT

La Métropole de Montpellier a sollicité le Cerema pour définir et structurer sa politique de gestion du patrimoine routier. Le contexte de changement climatique, marqué par l'intensification des épisodes de sécheresse et de fortes pluies fragilisant les infrastructures, impose une gestion plus résiliente du réseau routier. Le Cerema a conçu une méthodologie innovante, spécifiquement adaptée au territoire, permettant de créer un indicateur homogène d'état du réseau. Grâce à cette expertise, les besoins en travaux seront identifiés, et permettront ainsi d'y associer des solutions techniques d'entretien "justes nécessaires", c'est-à-dire hiérarchisées et alignées avec les ressources disponibles.

– *Cheffe de projet*: Marie Ripoché M'Ballá

LES ÉLUS ENGAGÉS

« **N**ous souhaitons faire évoluer la gestion de notre réseau routier pour faire face aux effets du changement climatique. La collaboration avec le Cerema nous a permis de structurer une politique patrimoniale solide adaptée à notre territoire. L'indicateur d'état du réseau développé nous donne une vision

claire et homogène. C'est indispensable pour hiérarchiser les travaux et cibler les interventions réellement nécessaires. Cet appui stratégique nous a donc aidé à concilier efficacité technique, sobriété budgétaire et résilience face aux aléas climatiques. C'est un outil de pilotage précieux pour assurer la pérennité de nos infrastructures. »



Frédéric Lafforgue
VICE-PRÉSIDENT DE MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
– DÉLÉGUÉ AUX VOIRIES
ET À L'ESPACE PUBLIC

© Cécile Garou

Outil d'aide à l'évaluation des projets photovoltaïques au sol – Grand Figeac

LE CEREMA AGIT

La Communauté de communes du Grand Figeac souhaitait se doter d'un outil d'évaluation pour que les élus puissent analyser et se prononcer sur les projets photovoltaïques au sol soumis à sa consultation.

Le Cerema a ainsi conçu et animé une série d'ateliers à destination des 92 maires du territoire, qui a permis d'identifier collectivement les thématiques prioritaires (environnement, paysage, agriculture, partenariat local) et de sélectionner les indicateurs les plus pertinents. Ce travail a permis d'aboutir à une grille d'évaluation partagée et adaptée au territoire, visant à assurer un développement maîtrisé et cohérent des installations photovoltaïques au sol.

– *Chefs de projet*: Myriam Lorcet et Redwann Mouihi



© Laurent Mignaux

LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**a transition énergétique est un enjeu structurant pour le Grand-Figeac, et notre Plan Climat Air Énergie Territorial marque une étape importante dans cette ambition. Le travail du Cerema a posé les bases d'une stratégie locale structurée et partagée en matière de transition énergétique. Il a été d'une grande aide car il a permis de créer les conditions d'un dialogue constructif entre élus, et faire de cette coconstruction un levier de mobilisation. »



Vincent Labarthe
PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND-FIGEAC

Schéma d'aménagement des plages – Commune de Vendres

LE CEREMA AGIT

Classée espace remarquable pour son littoral naturel préservé, la commune de Vendres a bénéficié d'un appui amont du Cerema dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement des plages. Cette démarche permet de concilier les usages et la préservation des milieux naturels et des paysages; elle reste exceptionnelle, complexe à aborder et à mettre en œuvre. Face à cette complexité et aux enjeux du dossier, le Cerema, l'EID-Méditerranée et le CAUE34 se sont associés pour mobiliser leur expertise sur la dynamique du système dunaire, la protection des espèces, les risques côtiers et l'intégration paysagère des aménagements, ainsi que pour poser le cadre contextuel et juridique de l'élaboration d'un tel schéma. Le Cerema joue donc un rôle clef pour sécuriser la démarche et poser les bases d'un aménagement conciliant préservation des milieux naturels et activités touristiques raisonnées.

– *Chef de projet:* Bruno Andres



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**a commune de Vendres s'est engagée dans ce processus de réalisation d'un Schéma d'Aménagement de Plage avec force et conviction.

Au départ, il s'agissait simplement de maintenir la présence des plagistes installés avant la loi Littoral de 1986, en dérogation au décret de 2019.

Grâce à l'appui du Cerema, mais aussi de l'EID et du CAUE, l'étude a pris une nouvelle dimension. Ces instances ont en effet posé le principe de réfléchir à un aménagement global de notre littoral (3.2 km de plage et d'arrière-plage), en tenant compte

de la transition écologique à laquelle il sera confronté. La démarche est engageante, inspirante, et conditionnera très certainement l'avenir de notre territoire.

Un grand merci au Cerema pour avoir impulsé cette dynamique, ainsi qu'aux autres partenaires locaux et aux financeurs de ce projet d'envergure. »



Jean-Pierre Perez
MAIRE DE VENDRES

Villages d'avenir

LE CEREMA AGIT

“Villages d'avenir” est un programme piloté par l'ANCT visant à soutenir les communes rurales de moins de 3 500 habitants, en leur apportant un appui en ingénierie pour concrétiser leurs projets. En Occitanie, le Cerema contribue à ce programme au travers de 6 directeurs de projet dédiés et implantés dans les territoires. Ils apportent localement une expertise pour accompagner les 350 communes participant au programme, de la définition des projets à leur mise en œuvre opérationnelle (cahiers des charges, financements, faisabilité).

– *Chefs de projet*: Guillaume Cantagrel, Jaime De Almeida, Roger Grave, Franck Jubin, Marc Lutz et Mathieu Rouy.



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **E**n tant qu'élus d'une petite commune nouvelle, nous travaillons à dynamiser notre territoire et à anticiper ses besoins futurs. Le programme “Villages d'avenir” nous apporte une expertise territoriale précieuse et une ingénierie de proximité, facilitant également l'accès à

certaines sources de financements publics. Nos principales attentes concernaient la mise en place d'un outil simple pour gérer notre parc immobilier et mettre en place notre schéma directeur immobilier, ainsi qu'un accompagnement sur les questions de mobilité. Le Cerema nous a permis

de développer des outils adaptés et efficaces, tout en bénéficiant de l'appui attentif de notre référent Villages d'Avenir. Cet accompagnement nous donne les moyens de structurer nos projets et d'agir de manière durable. Nous remercions le Cerema et l'État pour ce travail. »



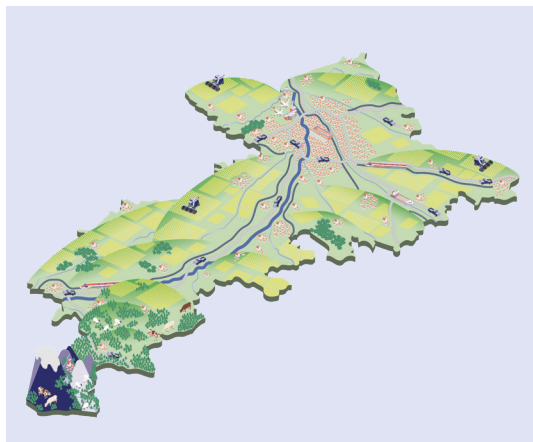
Alain Astruc
MAIRE DE PEYRE-EN-AUBRAC

Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique de la Haute-Garonne

LE CEREMA AGIT

Le Cerema a réalisé pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne un diagnostic à 360° des vulnérabilités territoriales face au changement climatique à l'horizon 2050. L'analyse croise aléas climatiques et spécificités locales sur les différentes entités géographiques du département. Elle porte sur 9 thématiques : eau, biodiversité, agriculture, mobilités, tourisme, énergie, précarités, habitat et santé. Elle met en lumière les impacts attendus sur les ressources naturelles, les activités humaines et la qualité de vie. Ce travail, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'État, constitue une base stratégique pour adapter les politiques départementales et proposer aux territoires un outil pour leurs propres stratégies d'adaptation.

– *Chef de projet*: Quentin Gautier



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le Conseil départemental a adopté, le 25 juin, une feuille de route pour la bifurcation écologique qui nous engage sur cinq ans. Toutes nos politiques publiques intégreront dorénavant ce nécessaire changement. Ce document de référence fait de la Haute-Garonne un Département pionnier en France. Pour le bâtir, nous avons fait appel à l'expertise du Cerema Occitanie, qui nous a livré un excellent diagnostic des vulnérabilités au changement climatique. Je le maintiens : les décideurs publics doivent s'appuyer sur les avis scientifiques. Et nous avons la chance, sur le territoire,

de disposer de structures publiques de haut niveau comme le Cerema. Nous lui maintenons toute notre confiance au moment où l'existence des agences spécialisées est remise en cause. »



Sébastien Vincini
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

Territoires adaptés au climat de demain : Communauté de communes du Frontonnais

LE CEREMA AGIT

Afin de décliner aux échelles communale et intercommunale la trajectoire +4°C, le Cerema a proposé un programme national d'accompagnement pour renforcer les stratégies locales d'adaptation au changement climatique. La Communauté de Communes du Frontonnais fait partie des 25 territoires qui se sont engagés dans cette démarche.

Un diagnostic des vulnérabilités aux horizons 2050 et 2100 identifie finement les conséquences à venir sur son territoire, pour certaines déjà perceptibles : enjeux sur la santé, feux de végétation, dégradation des milieux naturels, fragilité des infrastructures et pressions sur les activités économiques et sociales. Il permettra d'éclairer les choix d'aménagement, de gestion des risques et de transition. Il constitue une base essentielle pour intégrer l'adaptation dans les politiques publiques et construire un territoire résilient. Ce travail s'inscrit pleinement dans le programme national d'adaptation au changement climatique et les travaux de la COP.

– *Chef de projet* : Antoine Rose



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **A**yant identifié le besoin d'être accompagnés dans l'adaptation de nos politiques au changement climatique, nous avons rapidement candidaté au programme d'adaptation à +4°C. Nous sommes convaincus que les questions d'adaptation sont les plus aptes à mobiliser la société civile. Sa participation est centrale : l'adaptation ne peut pas se penser à huis-clos, elle doit se faire collectivement. Notre objectif est d'élaborer un constat partagé pour orienter deux priorités : la transition écologique et la transition démographique. En tant

qu'administrateur du Cerema, je suis très satisfait de son rôle de définition d'actions locales, marquant une nouvelle étape dans l'enrichissement de ses productions scientifiques. »



Hugo Cavagnac
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

Mission

“Adaptation au changement climatique”

Lancée début 2025 en Occitanie dans le cadre de la mesure 25 du PNACC 3, la Mission Adaptation au changement climatique est un dispositif partenarial conçu pour accélérer l’adaptation des territoires au changement climatique.

Elle s’appuie sur une plateforme numérique nationale (mission-adaptation.fr) qui offre aux collectivités et aux services de l’État un point d’entrée unique pour poser leurs questions et formuler leurs besoins.

Un binôme régional Cerema / ADEME analyse chaque demande et oriente gratuitement les porteurs de projets vers l’opérateur public le plus pertinent : Ministères concernés, Cerema, ADEME, ANCT, Météo-France, Agences de l’eau, Office Français de la Biodiversité (et Agences régionales de la biodiversité), Agences Régionales de Santé, ANAP, Banque des Territoires, etc.

L’objectif est de proposer une réponse adaptée à chaque étape des démarches : diagnostic de vulnérabilité, planification, élaboration de stratégies, mise en œuvre d’actions, recherche de financements.

La Mission propose également un suivi dans le temps des stratégies et actions engagées, afin de renforcer la cohérence, d’éviter les redondances et d’améliorer l’efficacité globale des démarches d’adaptation à l’échelle des territoires.

La Mission s’adresse à toutes les collectivités, quelles que soient leur taille, leurs compétences ou l’état d’avancement de leurs projets. À travers ce dispositif, le Cerema confirme son rôle de partenaire de proximité, expert et facilitateur, aux côtés de l’État et des opérateurs publics, pour accompagner la transition des territoires face aux défis climatiques.

– *Cheffe de projet*: Claire Dollé



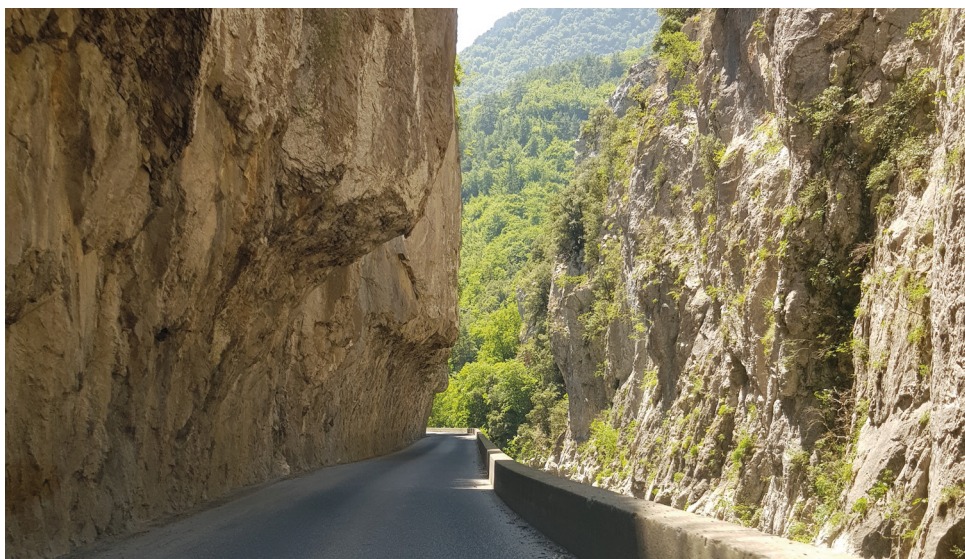
Dispositif d’ombrage estival dans la rue Alsace-Lorraine, Toulouse
© Arnaud Bouissou/Terra

Caractérisation des risques rocheux des routes départementales de l'Aude

LE CEREMA AGIT

Le Conseil départemental de l'Aude a confié au Cerema l'évaluation des enjeux de mobilité et des risques liés à l'aléa rocheux sur son réseau routier. La méthode innovante mise en place par nos agents a fait émerger une classification du réseau routier départemental. Cela a permis d'identifier les parties de route les plus exposées et les plus critiques en termes de mobilité, afin d'orienter les priorités de sécurisation.

– *Chef de projet:* Joël M'Balla



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L'**adaptation au changement climatique est un enjeu fort sur lequel nous devons agir concrètement. C'est aussi un coût supplémentaire et nous devons cibler au mieux nos interventions. Nous avons choisi de travailler avec le Cerema pour son expertise pluridisciplinaire et sa capacité à être un véritable partenaire dans le cadre d'un marché de Recherche & Développement. En tant qu'administratrice du Cerema, représentant les agences techniques départementales, je me réjouis

de cette collaboration. Le développement méthodologique fait pleinement partie des missions du Cerema, et les résultats de cette étude pourront être partagés et bénéficier à d'autres gestionnaires routiers. »



Hélène Sandragé
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

Terrassement de l'éperon rocheux du Hournech

Le projet de déviation de Saint-Béat en Haute-Garonne nécessite le terrassement du massif en éperon dit du Hournech, sur une hauteur de 75 mètres. Le maître d'ouvrage a fait appel au Cerema dans le cadre de la constitution d'un groupe d'experts pour établir un nouveau modèle géologique, lequel a abouti à un redimensionnement du terrassement, les modèles initialement élaborés ayant été remis en question.

LE CEREMA AGIT

Pendant le chantier, un éboulement s'est produit, entraînant l'arrêt temporaire des travaux. Le groupe d'experts s'est penché sur cet incident pour déterminer s'il était imprévisible ou s'il aurait pu être anticipé avec une analyse plus poussée. Leur expertise vise à aider le maître d'ouvrage à gérer la suite du projet.

– *Chef de projet* : Didier Virely



L'ÉTAT MOBILISÉ

« **E**n tant que maître d'ouvrage de la déviation de Saint-Béat, la DREAL Occitanie a été confrontée en cours de chantier à des difficultés géotechniques majeures.

Dans ce contexte, nous avons fait appel à un groupe d'experts, parmi lesquels le Cerema, qui accompagne régulièrement les projets routiers de l'État sur les questions techniques complexes.

Les conclusions de cette expertise ont permis de réviser le modèle géologique initialement retenu et de proposer une nouvelle approche de stabilisation, qui a ensuite été étudiée par le maître d'œuvre et l'entreprise en charge des travaux.

Cette assistance prend toute sa place pendant la poursuite de ce chantier très complexe, dans l'accompagnement du maître d'ouvrage, lors de son dialogue avec maître d'œuvre et entreprise. Pour la DREAL, le recours à cette expertise est un outil essentiel pour piloter au mieux un projet aussi sensible. »



Patrick Berg
DIRECTEUR DE LA DREAL
OCCITANIE

Surveillance des falaises sur la RN 20 en Ariège

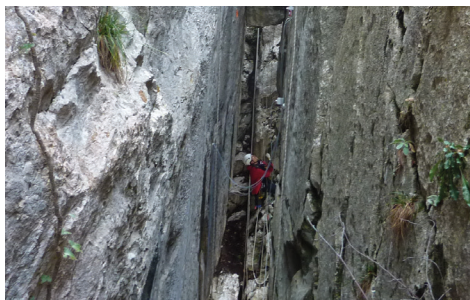
LE CEREMA AGIT

En 2018, un éboulement s'est produit depuis une falaise calcaire, atteignant la RN 20 en contrebas. Le Cerema est alors intervenu pour proposer des solutions de sécurisation et mettre en place un dispositif de suivi régulier.

Ce site reste sous surveillance. À ce jour, aucun mouvement important n'a été détecté sur l'arche instrumentée. On n'observe ni ouverture ni basculement de la structure. Toutefois, de légers tassements ont été repérés à la base, au niveau de fissures naturelles dans la roche, ce qui pourrait indiquer une évolution lente de sa stabilité liée à son propre poids.

Même si un nouvel éboulement ne semble pas imminent, il est important de poursuivre les observations pour mieux comprendre l'évolution de la falaise. Ces données, notamment en lien avec les effets possibles d'épisodes climatiques intenses, permettent d'enrichir les connaissances utiles à la surveillance d'autres falaises calcaires similaires.

– *Chef de projet:* Didier Virely



L'ÉTAT MOBILISÉ

« **F**ace à cet éboulement, qui a directement impacté un axe routier structurant pour la vallée de l'Ariège, nous avons besoin d'un appui rapide et éclairé pour évaluer les risques et définir les mesures de sécurisation à mettre en place.

L'expertise du Cerema a été précieuse, tant dans l'analyse de la situation que dans la proposition de solutions concrètes et adaptées au contexte local. La capacité du Cerema à instaurer un suivi rigoureux de l'évolution de la falaise nous permet aujourd'hui de mieux comprendre

les phénomènes en jeu et d'anticiper les éventuelles évolutions, dans une logique de prévention.

Cette intervention contribue à renforcer la sécurité des usagers de la RN20 et à consolider notre stratégie de gestion des instabilités rocheuses sur l'ensemble de l'itinéraire. »



Hubert Ferry-Wilczek
DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL
DES ROUTES DU SUD-OUEST

Connaître et diagnostiquer son patrimoine d'ouvrages d'art – Ponts & murs de soutènement

LE CEREMA AGIT

Depuis 2021, le Cerema pilote le Programme National Ponts (PNP) qui a permis de recenser et d'assurer une évaluation rapide d'environ 10 400 ponts et 11 500 murs présents sur près de 3 200 communes d'Occitanie. Un « carnet de santé » qui comprend les informations essentielles à la bonne gestion de chaque ouvrage a été produit et adressé à son gestionnaire. Dans la région, 1 320 ouvrages ont été identifiés comme présentant un risque structurel majeur nécessitant une intervention à court terme.



Le Cerema réalise également des inspections, diagnostics post-crise, et propose un service d'aide en ligne aux collectivités au travers de la plateforme SOS Ponts. Enfin, le Cerema gère le fonds PNP travaux destiné à financer des travaux et études des ouvrages fortement dégradés.

– *Chef de projet* : Cyril Guignard

SOS PONTS



VOUS ÊTES GESTIONNAIRE DE PONTS COMMUNAUX ?

un [service numérique gratuit](#) pour vous guider dans l'entretien et la rénovation de vos ponts communaux



Une réponse et des ressources ciblées sans avoir besoin de consulter plusieurs sites



Des informations concrètes pour passer à l'action

LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**e Programme National Ponts nous a apporté une vision claire et structurée de l'état de nos ouvrages. Le Cerema a été d'une grande aide : leurs équipes ont su allier expertise technique et pédagogie pour nous guider dans l'analyse et la priorisation des interventions. Ce travail nous permet



Stéphane Tuyères
MAIRE DE VERDUN-SUR-GARONNE

aujourd'hui de mieux anticiper l'entretien de nos ponts et de renforcer la sécurité de nos infrastructures, avec un véritable outil d'aide à la décision. »

Accompagnement territorial à l'aide de l'image satellitaire

Le pôle national satellite du Cerema, situé à Toulouse, utilise l'analyse des images et données satellitaires pour accompagner les politiques publiques, aux échelles nationale et locale. Cette technologie permet au Cerema d'observer des phénomènes souvent invisibles depuis le sol, trouvant une traduction concrète notamment dans les domaines de l'éclairage nocturne, de la végétation et de la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

→ **Éclairage nocturne**: Le Cerema croise les données de radiance nocturne issues de différents satellites avec des données relatives à la biodiversité et aux milieux naturels afin d'identifier les sources d'impact de la lumière artificielle sur les écosystèmes. Ces données sont aussi utilisées pour étudier l'accidentalité et la sécurité routière, pour cibler les endroits où la réduction de l'éclairage public serait la plus pertinente. Une carte interactive a été produite pour analyser à l'échelle nationale les politiques communales d'extinction de l'éclairage public et accompagner la prise de décision des élus locaux.

→ **Végétation urbaine**: le Cerema a piloté le projet Green Urban Sat, une plateforme d'aide à la décision destinée aux collectivités. Cette plateforme propose une cartographie détaillée de la végétation en milieu urbain pouvant contribuer à l'évaluation de certains services écosystémiques fournis par cette végétation (ombrage, régulation thermique, habitats naturels, etc.).

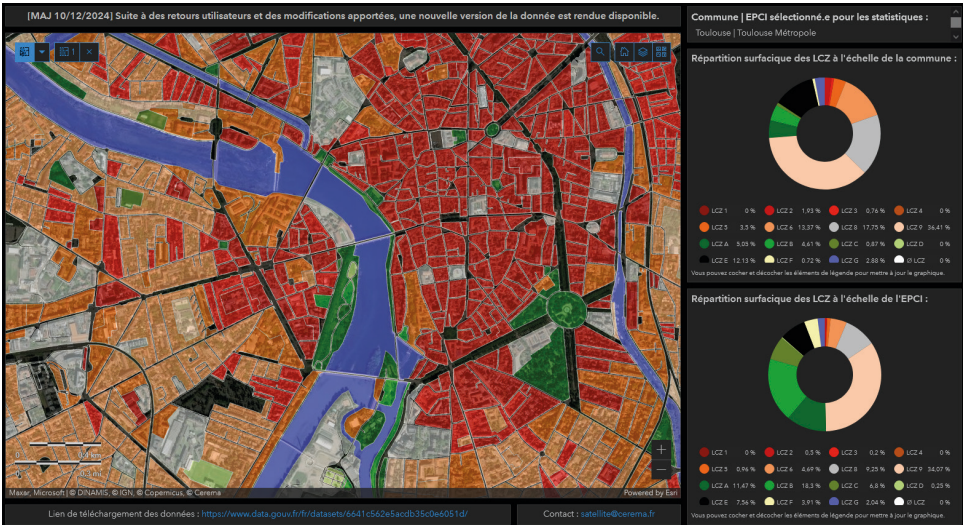


→ **Lutte contre les îlots de chaleur urbains** : Le Cerema met à disposition gratuitement l'outil « Zones Climatiques Locales » (LCZ), qui donne accès à des données et des cartes indiquant le degré d'exposition des quartiers au phénomène d'îlot de chaleur pour 12 000 communes françaises. Cet outil couvre les 88 aires urbaines françaises les plus densément peuplées, représentant 44 millions d'habitants.

En Occitanie, les agglomérations de Toulouse, Montpellier, Perpignan, Albi, Béziers, Nîmes, Montauban, Narbonne et Tarbes sont incluses dans ce dispositif. Il permet aux acteurs territoriaux d'accéder à un premier niveau d'analyse, facilitant ainsi la priorisation des zones à traiter et l'orientation des actions à approfondir pour lutter contre la surchauffe urbaine. Cela représente un gain de temps et de ressources non négligeable pour les collectivités.

En exploitant ces données spatiales, le Cerema outille concrètement les collectivités pour identifier les enjeux d'adaptation face à la chaleur en ville, un enjeu majeur de santé publique.

– *Chef de projet* : Arnaud Ceyte



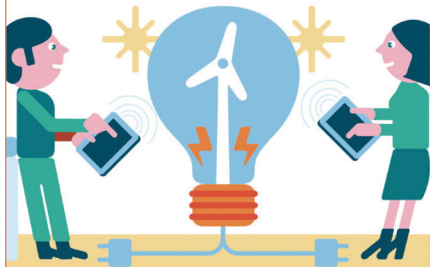
Journées techniques & Webinaires

→ **Les Conférences Techniques Territoriales (CTT)** : Ouvertes aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux services de l'État et aux bureaux d'études, les CTT proposent de travailler pendant une journée sur un thème technique. Parfois coanimées avec nos partenaires (ATD, FRTP, ARS, Ademe...), ces journées sont l'occasion pour les participants de croiser des expériences concrètes et variées et de faire le point sur les évolutions techniques et réglementaires récentes. Sur la dernière année, cinq journées techniques ont été organisées : « (Re-)penser les écoles de demain », « Gestion du trait de côte », « Stratégies littorales », « Aménagements cyclables », « Ouvrages d'art ».

→ **Les webinaires adhérents** : Réservés aux adhérents, nos webinaires sont un moyen de partager sur 1 heure une information technique focalisée sur des sujets d'actualité, comme les aménagements cyclables, la désimpermeabilisation des chaussées, la surchauffe urbaine, l'urbanisme favorable à la santé ou le confort d'été. Ils favorisent les échanges entre pairs et traduisent le développement d'une relation de proximité du Cerema avec ses adhérents. Sur la dernière année, 7 webinaires ont été animés par le Cerema.

À NOTER
DANS VOTRE
AGENDA

LUNDI
23
Septembre
2024
13h30



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



ECHANGES ADHERENTS OCCITANIE

Economies d'énergies dans les bâtiments publics des petites communes - Présentation du nouveau programme « CUBE Petites Villes »

Echange organisé par la Direction Territoriale Occitanie du CEREMA

La Direction Territoriale Occitanie du CEREMA organise un échange en visio-conférence à destination de ses adhérents sur le nouveau programme « CUBE Petites Villes », destiné aux communes et EPCI de moins de 10000 habitants.

Ce programme a pour objectif de sensibiliser les usagers et les utilisateurs des bâtiments publics à adopter de meilleurs comportements afin de réaliser des économies d'énergies. Les bâtiments inscrits bénéficient d'un accompagnement personnalisé du CEREMA pour les appuyer dans la réussite de la démarche et mesurer les économies réalisées, sans mise en œuvre de travaux de rénovation.

Lors de cet échange, nous vous présenterons les modalités de ce nouveau programme qui sera lancé le 1^{er} janvier 2025. Vous pourrez également nous poser toutes vos questions.

Nous vous y attendons nombreux le **lundi 23 septembre de 13h30 à 14h30 !**

www.cerema.fr

[Facebook](https://www.facebook.com/CeremaCom)

[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cerema)

Clubs métiers

Pour certains thèmes, en complément des journées techniques, le Cerema propose de se réunir deux à trois fois par an dans un format de « club métier », contribuant au partage et à la diffusion de bonnes pratiques. Ils sont généralement coanimés avec des collectivités territoriales.

La Direction territoriale Occitanie propose actuellement trois clubs :

→ **Aménagements Cyclables en Occitanie** : Ce réseau technique réunit les collectivités autour des enjeux de conception, de réglementation et de mise en œuvre des infrastructures cyclables. Il favorise le partage de pratiques, le retour d'expérience et la coordination des projets en milieu urbain, interurbain et rural. Ce club constitue un levier pour renforcer les mobilités actives et soutenir la dynamique vélo à l'échelle régionale.

→ **Routes Grandeur Nature** : Il a été lancé pour créer une communauté régionale d'échanges autour de la prise en compte de la biodiversité dans les infrastructures routières. Il réunit des gestionnaires et acteurs techniques de la biodiversité afin de partager des retours d'expérience et de bonnes pratiques. Les discussions portent notamment sur la réduction des collisions avec la faune sauvage et l'intégration écologique dans les projets routiers. Ce club vise à encourager des approches durables conciliant mobilité et préservation des écosystèmes.

→ **Sécurité et Exploitation de la route** : Le club SER réunit les acteurs publics d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine impliqués dans la sécurité des déplacements et la gestion des réseaux routiers. Il aborde des sujets variés tels que le partage de la voirie, les dispositifs de retenue et de signalisation, l'intégration des modes actifs, l'adaptation au changement climatique, l'entretien préventif ou encore l'information des usagers. Véritable espace d'échange, il permet aux collectivités, services de l'État et experts de partager leurs pratiques, d'identifier ensemble les freins techniques ou réglementaires, et de construire des réponses communes aux enjeux de sécurité et d'exploitation.



Expertises.Territoires est une plateforme collaborative développée par le Cerema sous marque blanche pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de leurs projets territoriaux. Destinée aux collectivités, services de l'État, établissements publics et partenaires locaux, elle constitue un espace de coopération et de mise en réseau, facilitant l'échange d'expériences, le partage de ressources et l'entraide technique.

En mettant en relation élus, techniciens, experts et porteurs de projets, Expertises.Territoires favorise la montée en compétence collective, la diffusion de bonnes pratiques et l'émergence de solutions concrètes dans nos domaines phares : mobilité, transition écologique, aménagement, gestion des risques, etc.

Sa vocation est d'animer une dynamique collaborative au service de l'intérêt général, en valorisant les retours d'expérience de terrain et les expertises croisées. Elle permet également d'accéder à des contenus de qualité (webinaires, guides), tout en facilitant les synergies entre territoires.

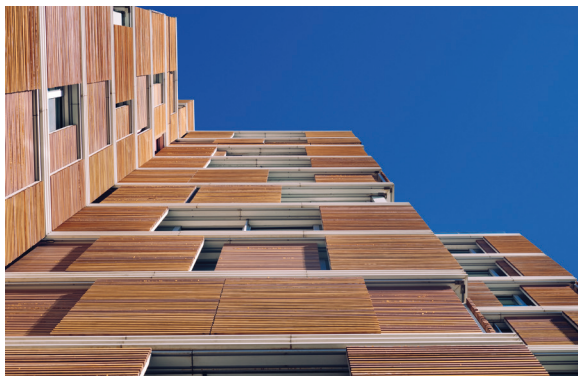
Expertises.Territoires est un moyen d'intégrer une communauté engagée pour des territoires plus durables, résilients et solidaires.

Exemples de communautés Expertises.Territoires :

→ **Communauté Appli Sat** : elle valorise l'usage des données satellitaires pour accompagner les territoires dans la gestion de l'environnement, l'aménagement et les risques.

→ **Communauté Vélo** : elle offre un espace collaboratif à l'échelle nationale, dédié aux politiques cyclables. Elle complète les actions du Club des Aménagements Cyclables d'Occitanie en renforçant les synergies régionales.

→ **Communauté Bâtiment** : elle regroupe les acteurs engagés dans la performance énergétique et la résilience des bâtiments publics.





La direction territoriale Occitanie constitue l'une des **10 directions locales** et **27 implantations du Cerema**. Le Cerema est l'expert public de l'adaptation des territoires au changement climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales, avec plus de **1 000 collectivités adhérentes**.

Avec ses **2 500 agents**, il est présent dans l'Hexagone et dans les Outre-mer.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema agit dans **6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral**.

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

RETROUVEZ
LE PROJET
STRATÉGIQUE
DU CEREMA



Rédaction:
Cerema – Marie-Pierre Nérard / Sacha Assor
Conception et mise en page:
Sabir
Crédits images:
© Terra, © Cécile Garou, © Adobe Stock,
© Cerema

Septembre 2025

LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

TOUTES NOS ACTUALITÉS, SOLUTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES

cerema.fr

NOTRE OFFRE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REJOIGNEZ-NOUS !

cerema.fr/collectivites-territoriales

NOTRE PLATEFORME D'EXPERTISE COOPÉRATIVE

expertises-territoires.fr

NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES

doc.cerema.fr

NOUS CONTACTER

relation-clients-occitanie@cerema.fr
01 59 44 61 66

CEREMA – DIRECTION TERRITORIALE
OCCITANIE

Siège

1, avenue du Colonel Roche
31400 Toulouse

Agence de Montpellier

105, rue Guglielmo Marconi
34000 Montpellier

Siège de l'établissement

2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon
France

cerema.fr/contact

  @Cerema